



COMMUNE D'ORP-JAUCHE

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Orp-Jauche, le 20 mai 2019.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L1122-13 §1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communal qui aura lieu **le 28 mai 2019 à 20 heures, à la salle du Conseil communal, Place communale 6 à 1350 Orp-Jauche.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,
Par ordonnance,

La Directrice générale,

Sabrina SANTUCCI



Le Bourgmestre,

Hugues GHENNE

ORDRE DU JOUR :
(première convocation)

1. SECRETARIAT

- 1.1. Application du droit à interpellation du public ;
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mai 2019 ;
- 1.3. Approbation du Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 ;
- 1.4. Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'Intercommunale du Brabant wallon du 26 juin 2019 – Approbation des points mis à l'ordre du jour ;
- 1.5. Règlement complémentaire sur la circulation routière – Limitation de la durée de stationnement sur 4 emplacements rue de la Gare à Jauche ;

2. COMPTABILITE

- 2.1. Tutelle spéciale d'approbation : Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église Saint-Lambert de Marilles ;
- 2.2. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de la compagnie de théâtre amateur « Le théâtre d'appoint » pour l'exercice 2019 ;
- 2.3. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de la compagnie de théâtre amateur « Le jeune théâtre d'appoint » pour l'exercice 2019 ;

3. MARCHE DE FOURNITURE

- 3.1. Marché de fourniture ayant pour objet l'acquisition de 6 tableaux interactifs pour les écoles communales – Décision de principe et approbation des conditions ;
- 3.2. Marché de fourniture ayant pour objet l'acquisition de 6 ordinateurs portables pour les écoles communales – Décision de principe et approbation des conditions ;

HUIS CLOS.

4. ENSEIGNEMENT

- 4.1. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 06 mai 2019 relative à la désignation de deux institutrices maternelles aux écoles communale de Noduwez et de Jandrain.